



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du vendredi 5 mars 2021

Objet : Renégociation des termes de la vente d'une cave et d'un appartement appartenant à Mme Marie Gandolfi-Arena

Date de la convocation : vendredi 26 février 2021

Date d'affichage de la convocation : vendredi 26 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le 5 mars à 14h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée :	43
Nombre de membres en exercice :	43
Quorum :	22
Nombre de membres présents :	36
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.	

Etaient présents : Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame De GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Madame Françoise FILIPPI ; Madame GONZALEZ-COLOMBANI Carulina ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame GUIDICELLI Lauda ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents : Madame BELGODERE Danièle.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Madame FILIPPI Françoise ;
Madame PELLEGRINI Leslie à Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ;
Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur LINALE Serge ;
Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ;
Madame VESPERINI Françoise à Monsieur TATTI François.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul TIERI élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2241-1 ;

Vu l'avis favorable de la commission de l'aménagement et de l'espace urbain en date du 2 mars 2021 ;

Considérant que par délibération en date du 21 novembre 2019, notre collectivité a décidé de procéder à l'acquisition d'une cave et d'un appartement de 25 m² appartenant à Mme Marie Gandolfi épouse Arena sis 19, rue Saint Joseph à Bastia pour le prix de 60 000 € ;

Considérant que l'immeuble se situe en face de l'église Saint Joseph ;

Considérant que le projet d'acte de vente a été notifié à la ville de Bastia accompagné de l'état parasitaire faisant état de la présence de termites ;

Considérant que le prix de vente a été renégocié pour un montant de 55 000 €.

Après avoir entendu le rapport d'Emmanuelle de Gentili,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Article 1 :

- **Décide** d'abroger la délibération en date du 21 novembre 2019 n° 2019/NOV/01/13.

Article 2 :

- **Approuve** l'acquisition de la cave et d'un appartement constituant les lots 7, 8 et 9 de la copropriété sise 19, rue St Joseph à Bastia appartenant à Mme Marie Gandolfi épouse Arena pour le prix de 55 000 €.

Article 2 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente correspondant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli